



Hôtel du Département – 15, rue Hanneloup
BP 4104 – 49041 ANGERS Cedex 01

***AUDIT SUR LES MUSIQUES
ACTUELLES
DANS LE PAYS DES MAUGES :***

ETAT DES LIEUX, DIAGNOSTIC ET PROPOSITIONS

SOMMAIRE

AVANT PROPOS : Qu'est-ce que les musiques actuelles ? p.2

1- L'ACTION ARTISTIQUE ET CULTURELLE DES ACTEURS DES MUSIQUES ACTUELLES DANS LES MAUGES

- 1.1- Le collectif les Z'éclectiques..... p.4
- 1.2- L'action culturelle des associations gravitant autour du festival p.8
- 1.3- L'action musiques actuelles hors collectif p.14

2- LA POLITIQUE CULTURELLE DU PAYS DES MAUGES

- 2.1- Organisation du syndicat mixte p.17
- 2.2- Le projet artistique et culturel de Scènes de Pays p.18

3- QUEL DEVELOPPEMENT POUR LES MUSIQUES ACTUELLES DANS LES MAUGES ?

- 3.1- Synthèse p.23
- 3.2- Vers des propositions d'organisation possibles p.25

CONCLUSION : Pour un accompagnement à la professionnalisation du projet du collectif . p.30

ANNEXES..... p.31

Méthodologie de l'audit

Charte « Scènes de Pays dans les Mauges »

Carte 1 : Les organisateurs de spectacles musiques actuelles

Carte 2 : Les espaces de diffusion musiques actuelles

AVANT PROPOS

La première difficulté posée à l'étude du champ des musiques actuelles concerne la définition même de cette désignation. Afin de mieux comprendre comment nous en sommes arrivés à parler aujourd'hui de musiques actuelles, il semble intéressant de faire un bref rappel historique sous ses angles esthétiques et politiques.

Qu'est-ce que les musiques actuelles ?

- Le terme de musiques actuelles, créé par l'Etat et peu utilisée par les musiciens, est une désignation institutionnelle source de polémiques.

- Cette désignation ne constitue pas un courant artistique particulier. Il regroupe **quatre grandes familles musicales** à savoir : la chanson, le jazz, les musiques amplifiées¹ et traditionnelles. Ces esthétiques en perpétuel mouvement prennent racine dans les mutations culturelles de notre société à travers :

- l'affirmation d'une culture urbaine (le hip-hop, les musiques électroniques)
- l'internationalisation de la culture (ré-appropriation de pratiques culturelles traditionnelles venues d'ici et d'ailleurs)
- l'innovation technologique (musiques électroniques).

- **Les musiques actuelles renvoient à des pratiques culturelles et sociales** qui ont été jusqu'à présent **peu prises en compte par les politiques publiques.**

- Leur développement s'inscrit dans **la place grandissante prise par les loisirs culturels dans la vie quotidienne** des français à travers :

- les mutations technologiques dans l'audiovisuel (les ménages sont de plus en plus nombreux à posséder un équipement relevant du son ou de l'image)
- la démocratisation de la culture avec l'achat de livres ou de disques
- l'augmentation des sorties culturelles des français (la fréquentation des salles de musiques amplifiées a été multipliée par deux entre 1973 et 1988)
- pour leurs acteurs, les musiques actuelles sont aussi un outil pour la réalisation de soi et l'intégration sociale.

- Ce développement se comprend aussi à travers la succession des générations ayant participé à **la construction d'une culture jeune depuis les années cinquante :**

- La tendance va à l'élargissement des classes d'âges : les 15-40 ans composent le vivier principal de la pratique et de l'écoute des musiques actuelles (la proportion des musiciens instrumentistes a pratiquement doublé en 20 ans).

¹- TOUCHE M.- *Connaissance de l'environnement sonore urbain*, Vaucresson : CRIV-CNRS, 1994. Pour l'auteur, « *Les musiques amplifiées ne désignent pas un genre musical particulier, mais se conjuguent au pluriel pour signifier un ensemble de musiques et de pratiques sociales qui utilisent l'électricité et l'amplification comme élément majeur des créations musicales et des modes de vie (transport, stockage, conditions de pratiques, modalités d'apprentissages,...)* ».

Si cette désignation permet, mieux que le rock, d'englober un ensemble plus large de courants et d'influences musicales, elle a aussi le mérite de placer le son au centre d'un ensemble de pratiques musicales et de mettre en avant les pratiques sociales induites tant du point de vue de la formation (la technique instrumentale ne peut alors constituer la seule composante de l'apprentissage), que des caractéristiques propres aux lieux accueillant ce type de pratiques. Le concept de musiques amplifiées se présente alors comme un outil pertinent pour permettre une meilleure compréhension de ces pratiques et des enjeux induits.

- La pratique artistique en amateur concerne prioritairement les jeunes : 44% des 15-19 ans au cours de l'année écoulée contre, 1/3 pour les 20-24 ans et près de 20 % pour les 20 ans et plus.
 - La succession des tendances musicales et des cultures qu'elles mettent à jour (comme par exemple les mouvements hippy, punk, hip-hop) favoriserait l'autonomie croissante des générations de jeunes dans l'espace social et l'espace historique.
- A la différence de la musique « classique » largement soutenue par les financements publics, **les musiques actuelles, elles, sont en connexion plus ou moins directe avec les industries culturelles** et sont donc dépendantes du secteur marchand.
- Si comme dans tout marché de l'art, les pratiques liées aux musiques actuelles oscillent entre l'artistique et le profit, entre l'émergence et le consacré, il reste que dans tous les cas, cette filière génère une économie importante.
 - Derrière l'artiste, le groupe, c'est tout un ensemble de services qui participent à cette même économie (entreprises de sonorisation et d'éclairage, services liés à la fabrication, à la vente d'instruments et de matériel, location et vente d'infrastructures techniques,...). De plus, ce secteur semble à même de générer de nouveaux métiers liés aux services (régisseur de lieux de répétition, sonorisateurs, musiciens-formateurs, médiateurs, ...).

1- L'ACTION ARTISTIQUE ET CULTURELLE DES ACTEURS DES MUSIQUES ACTUELLES DANS LES MAUGES

1.1- Le collectif les Z'éclectiques

• Contexte : Un collectif regroupé autour du festival biennal

- Rappel chronologique :
 - 1998 : l'association indépendante Zic Mac portait une première édition : édition largement déficitaire / 2100 spectateurs
 - 2001 : Zic Mac demande la participation de quatre associations pour l'aider à l'organisation du festival
 - juin 2002 : création de l'association collectif les Z'éclectiques
 - août 2003 : le collectif les Z'éclectiques produit la manifestation

- Deux missions ont été définies par le collectif :
 - Production du festival les Z'éclectiques constituant la « vitrine musicale de la dynamique associative du pays »
 - Coordination des actions associatives

Le festival constitue aux yeux du collectif la porte d'entrée à une coordination des actions associatives sur le reste de l'année.

• Le festival des Z'éclectiques : un projet artistique en cours de définition

- Finalités :
 - valorisation des musiques amplifiées françaises voire étrangères
 - découverte d'arts connexes à la musique par des compagnies régionales (spectacles de rues, courts métrages)
 - valorisation du patrimoine local via le site via les arts plastiques et les lumières

- Moyens mis en œuvre :
 - Spectacles programmés par esthétique musicale :

	Arts de la rue	Chanson	Musiques traditionnelles	Musiques amplifiées	Musiques du monde	Jazz	TOTAL	Public	Budget
2001	4	3	0	19	1	0	27	5200	124700 €
2003	5	3	0	20	3	0	30	6100	213500 €

- Répartition par niveau des groupes :

	Débutants	Confirmés	Professionnels	TOTAL
2001	1	9	17	27
2002	1	10	19	30

- Caractéristiques des groupes programmés :

La programmation couvre globalement la diversité du champ des musiques amplifiées (rock, métal, reggae/dub, hip-hop, électro) constituant les 2/3 du plateau artistique. La dominante reste quand même autour du rock plutôt que des musiques urbaines (rap/électro).

Les groupes programmés sont souvent identifiés comme émergents. L'émergence peut être appréhendée à différents niveaux :

- celui du marché : nombre d'albums vendus, partenaires privés (type maison de disque, producteurs de spectacles, accès aux médias de masse type TV hertzienne ou radio FM)
- celui du territoire : local, régional, national et international
- celui des degrés de pratiques : débutants, confirmés, professionnels

• **Le festival les Z'éclectiques : un projet culturel ambitieux**

- Finalités :

- Favoriser l'accès des publics aux pratiques culturelles et artistiques caractéristiques des musiques amplifiées
- Mettre en place un temps fort réunissant les forces vives des associations maugeoises

- Moyens mis en œuvre :

- Le lieu :

C'est un site naturel de 13 hectares situé sur la commune de St-Philbert en Mauges et faisant partie du patrimoine local (château+campagne). Il doit être renégocié à chaque édition avec les locataires qui se partagent l'ensemble du site. Son isolement rend son aménagement complexe. Il est situé sur une petite commune qui dispose de peu de moyens humains et matériels à disposition et avec laquelle le collectif entretient peu de relations.

- La date :

La fin août peut constituer une date problématique à la fois pour faire venir des groupes qui ont tourné tout l'été dans le cadre des festivals en France et pour faire venir un public revenant de vacances avec un pouvoir d'achat amoindri.

- Le prix d'entrée :

Le fait de privilégier un public jeune nécessite de porter une attention toute particulière aux prix d'entrée du festival. Il a connu une augmentation substantielle entre 2001 et 2003.

	2001	2003
Pass 2j avec réservation	15 €	23 €
Pass 2j sans réservation	18 €	26 €
Pass 2j spécial	12 €	20 €
1j dimanche	7,5 €	10 €
1j dimanche spécial	6 €	7 €

Lors des deux dernières éditions, deux possibilités étaient offertes au public à savoir le pass de deux jours ou la journée du dimanche. Les spectateurs n'avaient donc pas la possibilité de venir

seulement le samedi ce qui a pu constituer un frein à la venue d'un public jeune, surtout intéressé par la programmation du samedi soir.

- Le fonctionnement du collectif :

- Chiffres :

- Nombre de bénévoles : 280
- Nombre de salariés : 0
- Nombre de professionnels de spectacles présents : 29 (sur le week-end)
- Licence d'entrepreneur : OUI (2&3)
- Matériel propre : aucun

- Gestion :

L'association est constituée en bureau (président, trésorière, trésorière adjointe, secrétaire + le programmeur). Le Conseil d'administration est composé de 5 membres de chaque association soit 25 personnes se réunissant quatre fois par an.

- Organisation :

Six commissions ont été constituées pour l'organisation de la manifestation :

- Partenariat
- Communication
- Vidéo
- Artistique
- Logistique
- Technique

- Une équipe jeune en cours de professionnalisation :

Un noyau dur s'est constitué autour de jeunes professionnels qui sont encore en formation tant au niveau administratif (chargée de production formée à l'INIREP), artistique (programmeur associatif référent sur le Maine et Loire), que technique (régisseur général venant de terminer sa formation professionnelle à l'INIREP). De gros efforts ont été fournis par le président du collectif pour faire reconnaître le projet au niveau institutionnel. La première difficulté posée est qu'hormis ce dernier, **l'implication de ces néo-professionnels est aussi liée à leur projet professionnel personnel**. La seconde est que si le collectif est en capacité à mobiliser une équipe compétente d'un point de vue opérationnel, **il n'y a pas de décideur** ou de « chef » pour faire les choix face à des questions non tranchées par l'équipe.

- L'animation et la gestion des bénévoles :

Si le collectif a pu voir le jour en juin 2002 et se fédérer autour d'une seule manifestation, c'est d'abord par la capacité de certains bénévoles à mobiliser les énergies, mais c'est aussi **l'existence d'un socle culturel commun** qui constitue la colonne vertébrale du projet collectif. Il s'appuie sur différents éléments à savoir :

- la promotion des musiques amplifiées
- le caractère indépendant de leur action culturelle

- le sentiment d'appartenance à un territoire
- le sentiment d'appartenance à une culture jeune

La création du collectif a permis à travers le conseil d'administration de réunir les programmations des différentes manifestations (Cf réunion 13 septembre 2002 du collectif). De plus, selon les membres du bureau, l'année 2003 a été marquée par la présence accrue des bénévoles sur les différentes manifestations organisées par les associations du collectif. Malgré des localisations géographiques sensiblement éloignées, la circulation semble donc s'opérer peu à peu et souligne la **dimension structurante du collectif**.

Malgré cela, il semble important pour les responsables de **porter à l'avenir une attention encore plus soutenue à la gestion du bénévolat**, condition sine qua non au bon développement du festival.

- Public touché :

Le positionnement géographique de St-Philbert en Mauges est intéressant car il se situe au cœur de la région des Pays de Loire. L'édition 2001 a vu la présence d'un **public jeune et plutôt spécialisé** en terme de goût musicaux. Au regard des immatriculations des voitures, ils sont **venus principalement du grand Ouest** (région Pays de Loire et Bretagne) et dans une moindre mesure du reste de la France (Rhône, Bouche du Rhône,...) grâce notamment à un gros travail de communication.

La programmation proposée le dimanche à travers un volet chanson et musiques du monde plus affirmé a été pensée jusqu'à présent pour rendre la manifestation accessible à un public plus large. Les chiffres concernant les entrées du dimanche pour les éditions 2001 et 2003 (500 et 700) nous montrent les limites de cette orientation artistique et culturelle. Sans remettre en cause le fond, des réajustements semblent donc à envisager.

- Les partenariats publics et privés : un équilibre à trouver

- Public :

Des relations régulières se sont instaurées depuis deux ans avec les partenaires institutionnels (Communautés de communes, Pays des Mauges, ADDM 49, Conseil général, Trempolino, Conseil régional, DRAC). Au regard des subventions attribuées, le travail mené par les responsables commence à porter ses fruits avec la **multiplication par dix du soutien public pour l'édition 2003**.

	2001	2003
Communautés de communes	0 €	2100 €
Pays et Conseil général 49	1524 €	7000 €
Région	0	5000 €
TOTAL aides publiques	1524 €	13600 €

Malgré cette aide accrue, il fallait **7000 personnes pour équilibrer le budget** de la manifestation. Il n'existe donc aucune marge de manœuvre financière, ce qui pose la question de la viabilité du projet artistique et culturel dans son état actuel.

- Privé :

	2001	2003
Sponsoring	4970 €	8040 €
SACEM	1524 €	4970 €
TOTAL aides privées	6495 €	13010 €

A l'image des partenariats publics, **les aides issues des partenaires privées sont elles aussi en hausse** et ont plus que doubler entre l'édition 2001 et 2003.

1.2- L'action culturelle des associations composant le collectif

• Une action associative collective à l'échelle du pays

- Zic Mac :

Pendant près de 10 ans, Zic Mac en tant qu'entrepreneur de spectacles a mené dans une logique indépendante un véritable travail de promotion des musiques amplifiées autour de Saint Macaire en Mauges en organisant régulièrement des festivals ainsi que des concerts au centre socioculturel et dans le bar le Louisiana. A titre indicatif, sur la totalité des spectacles présentés sur le Pays des Mauges lors de la saison 1994-1995², plus de la moitié, soit 4800 spectateurs assistaient à un concert de Zic Mac. Cette dynamique s'est construite progressivement autour de deux groupes d'envergure nationale (Namas Pamos et Ramsès) ce qui a permis outre l'organisation de concerts, de voir émerger sur cette commune deux locaux de répétition, un studio d'enregistrement ainsi qu'une trentaine de professionnels du spectacle sur une seule commune de 5500 habitants. Mais surtout, cette association, en montrant la voie, a participé au développement associatif culturel local à travers la création de nouvelles associations comme par exemple Tzuika ou l'émergence de groupes locaux.

La situation de Zic Mac est aujourd'hui bien différente. Il semble qu'un passage de témoin se soit réalisé puisque le développement du festival et la création du collectif aient coïncidé avec la mise en veille progressive de l'activité de l'association qui ne dispose plus à ce jour de bénévoles actifs et ce, malgré l'émergence d'une nouvelle génération de jeunes de St-Macaire ayant des initiatives autour de la vidéo.

- L'AGA :

Créée dès 1994 afin de dynamiser la commune, l'Association Germinoise d'Animation de Saint Germain/Moine se pose comme un interlocuteur du spectacle vivant sur sa commune. Elle est constituée d'une douzaine de bénévoles (dont 6 très actifs) qui se mobilisent autour de l'organisation de concerts de musiques amplifiées à St-Germain/Moine. Identifiée comme une association régulière du département, elle est d'abord reconnue pour son festival « Le Bœuf Ka Rock » (8 éditions / pas de festival en 2002). Parallèlement, elle a organisé quelques cafés-concerts au bar « Les Terrasses » et a développé cette année une programmation de 4 soirées concerts mensuelles appelées « Khaza Ddûm » entre février et mai 2003 (12 groupes au total).

Si l'AGA n'est pas une association structurée au sens administratif du terme (pas de bilan écrit et de compte de résultats), elle a une inscription solide sur le territoire communal et agit en collaboration avec la Mairie (prêt de local et de matériel).

Le développement du collectif les Z'éclectiques constitue une opportunité non négligeable pour la poursuite des projets de cette association car celle-ci ne dispose pas d'un potentiel humain

²- Carrefour des Mauges.- Etat des lieux : réflexions sur la diffusion du spectacle vivant dans les Mauges., 1996.

important. C'est aussi pour cette raison qu'il y a une réelle volonté de travailler autour d'une programmation commune.

- Mets l'Assauce :

Créée en 1999, l'objet de cette association est le développement des musiques actuelles sur Beaupréau et sa région. L'originalité de Mets l'Assauce est bien de s'être constituée autour de groupes locaux (Brass, Khams, Misstrip). Ainsi, elle organise des concerts sur la fréquence habituelle de deux concerts par an en proposant dans le domaine des musiques amplifiées des plateaux composés de jeunes groupes locaux le plus souvent issus des Mauges et du département. Par ailleurs, la volonté des membres actifs de l'association est de travailler autour de l'accompagnement des groupes, mais si des idées émergent dans ce domaine (gestion d'un local de répétition, soutien logistique aux groupes,...), le projet reste à entreprendre (objectifs, équipement, équipe, partenaires).

- M'Acadam :

Basée à Chemillé, M'Acadam est une association réunissant une trentaine de jeunes chemillerois. Son évolution, marquée par l'irrégularité de son action, est assez symptomatique des pratiques ayant cours au sein de ce type de structure. Depuis sa création, M'Acadam a mis en place au gré des opportunités des concerts de groupes débutants ou confirmés sur la communauté de communes de la région de Chemillé et participé activement au développement du festival pluridisciplinaire du Champ des Arts à Saint-Lézin entre 2000 et 2002. Son projet artistique couvre à la fois les pratiques musicales actuelles (chanson, musiques du monde, jazz et musiques amplifiées) et les arts de la rue. Par ailleurs, elle développe plus ou moins régulièrement tout un volet autour de la création plastique (réalisation de décors pour des soirées concerts) et dispose à cet effet d'un équipement minimum (compresseur, scie circulaire, poste à souder, 1 perceuse). Fortement implantée au niveau local et disposant d'un système d'amplification, M'Acadam constitue pour la commune un interlocuteur privilégié pour la gestion d'un nouveau local de répétition sur Chemillé depuis juin 2003 (pas de convention régulant les rôles de chacun).

Contrairement aux autres associations, M'Acadam est soutenu selon les projets par la commune de Chemillé et la communauté de communes.

Si la saison 2002-2003 a été marquée par l'essoufflement du bénévolat, l'association semble vouloir repartir sur de nouveaux projets pour 2003-2004 grâce à l'arrivée d'une vingtaine de bénévoles.

- Tzuika :

Créée en 1997 à l'initiative de quelques passionnés de musique issus de la Régrippière (44), Tzuika compte aujourd'hui 45 adhérents (dont 20 actifs et 7-8 très actifs). L'association a pour objet l'organisation de manifestations festives et culturelles au cœur du Vignoble Nantais. Depuis maintenant 3 ans, elle organise un festival de 3 jours « Musiques barriques » ainsi que « Les Dimanches de Tzuika » (9 soirées/an) dans les caves de vigneron locaux.

L'association n'a pas pour ambition de porter des projets d'envergure et préfère mettre en place des actions basées sur la proximité, s'inscrivant clairement dans une offre populaire. Ainsi elle propose des programmations musicales souvent engagées où la diversité est de mise (jazz, chanson, musiques du monde et amplifiées).

Cette association apparaît la plus structurée (existence de compte de résultats et bilans / un bureau organisé en 5 groupes de travail : affichage, programmation, communication, partenariat, matériel) et dispose d'un local pour travailler.

Si la participation de Tzuika au festival se limite à la tenue d'un stand appelé « Big Mauges »³ au cours du festival, le collectif les Zéclectiques intéresse l'association à différents niveaux. D'un point de vue culturel d'abord, ses membres se sentent proches des initiatives menées par les autres associations du collectif (les concerts organisés par Zic Mac ont constitué un déclic pour la création de Tzuika) et ce, malgré une localisation géographique hors Mauges. D'un point de vue organisationnel ensuite, où ils attendent de ce collectif qu'il soit à même de fédérer les énergies et les moyens pour optimiser la mise en œuvre de leur projet notamment dans les domaines de la communication, du matériel et de la coordination des dates.

• Une mobilisation autour de la diffusion

L'action artistique et culturelle menée par les associations du collectif est presque uniquement **centrée sur la diffusion**.

Acteurs	Diffusion	Répétition	Enregistrement	Formation	Information
- Zic Mac	OUI	NON	NON	NON	NON
- AGA	OUI	NON	NON	NON	NON
- Metsl'Assauce	OUI	NON	NON	NON	NON
- M'Acadam	OUI	OUI	NON	NON	NON
- Tzuika	OUI	NON	NON	NON	NON
- TOTAL	5/5	1/5	0/5	0/5	0/5

- Espaces de diffusion utilisés :

	Zic Mac	AGA	Tzuika	Mets L'Assauce	M'Acadam	TOTAL
Extérieur	1	0	0	0	0	1
Cafés-concerts	1	1	0	0	1	3
Salles polyvalentes	1	2	3	2	1	9
TOTAL	3	3	3	2	2	

- Les espaces utilisés par les associations du collectif dans les Mauges :

- Chapelle Rousselin : Bar La Capella (M'Acadam)
- Chemillé : Salle de l'Avault (M'Acadam)
- Pin en Mauges : Le Relais du Bois (Mets L'Assauce)
- St Germain/Moine : Salle de l'Espérance et salle des Sports (AGA)
- St-Macaire/Mauges : Salle des Fêtes et bar le Louisiana (Zic Mac)
- St-Philbert en Mauges : Lieu extérieur privé

Les espaces de diffusion peuvent largement varier (extérieur, salles de loisirs, caves, bars) et peuvent donc accueillir différents formats de concerts. Mais au delà de cette hétérogénéité, leur caractéristique est d'être aménagés pour **recevoir un public debout**.

³- Sandwich « local constitué de pain légèrement grillé et contenant dans le désordre : haricots blancs, jambon de Vendée et salade verte.

- L'organisation de concerts-spectacles par les associations du collectif :

- en 2000-2001⁴:

		Zic Mac	AGA	Tzuika	Mets L'Assauce	M'Acadam	TOTAL
Spectacles organisés	cafés-concerts	6	5	8	0	0	19
	soirées	0	1	0	2	1	4
	festivals	2	1	1	0	0	4
Profil des groupes	total groupes	39	12	14	5	4	72
	professionnels	27	8	1	0	0	44
	confirmés	12	4	3	2	1	23
	débutants	0	0	10	3	2	5
Nombre total de spectateurs		6300	3250	900	400	600	11450
Budget (en €)		139500	63000	9100	2300	3800	217700

- en 2001-2002⁵ :

		Zic Mac	AGA	Tzuika	Mets L'Assauce	M'Acadam	TOTAL
Spectacles organisés	cafés-concerts	12	0	8	0	3	23
	soirées	2	0	0	1	0	3
	festivals	0	1	1	0	0	2
Profil des groupes	total groupes	21	11	16	3	3	54
	professionnels	15	7	0	0		22
	confirmés	6	4	12	1	1	24
	débutants	0	0	4	2	2	8
Nombre total de spectateurs		3790	3000	1250	350	300	8740
Budget (en €)		53300	53300	12200	1500	750	121050

Par rapport au public, l'ensemble des soirées organisées par le collectif rassemble autant de public que l'action menée par Scènes de Pays autour de la musique soit près de 9000 spectateurs. Mais surtout, le public assistant aux soirées organisées par les associations du collectif, caractérisé par **la prédominance des 15-35 ans**, constitue le pendant du public familial touché par Scènes de Pays.

Cette complémentarité se retrouve aussi au niveau des groupes programmés et ce à deux niveaux. Entre les associations du collectif d'une part puisque 2/3 des programmations de l'AGA et de Zic Mac sont composées de groupes professionnels alors que M'Acadam, Tzuika et Mets l'Assauce font jouer des groupes débutants et confirmés à l'échelon départemental et régional. Entre le collectif et Scènes de Pays d'autre part puisque les associations programment cinq fois plus de groupes débutants et confirmés que la structure de Pays.

⁴- Ces chiffres ne tiennent pas compte des fêtes de la musique auxquelles participent activement 4 des 5 associations.

⁵- Ces chiffres ne tiennent pas compte des fêtes de la musique auxquelles participent activement 4 des 5 associations.

- Les genres musicaux programmés :

- En 2000-2001:

	Zic Mac	AGA	Tzuika	Mets L'Assauce	M'Acadam	TOTAL
Arts de la rue	4	0	0	0	0	4
Chanson	5	0	6	0	0	11
Musiques traditionnelles	0	0	1	0	0	1
Musiques du monde	1	0	0	0	1	2
Musiques amplifiées	29	12	5	5	3	54
Jazz	0	0	0	0	0	0
TOTAL	39	12	12	5	4	72

- En 2001-2002 :

	Zic Mac	AGA	Tzuika	Mets L'Assauce	M'Acadam	TOTAL
Arts de la rue	0	0	0	0	0	0
Chanson	2	0	5	0	0	7
Musiques traditionnelles	0	0	0	0	0	0
Musiques du monde	2	0	0	0	1	3
Musiques amplifiées	17	11	9	3	2	43
Jazz	0	0	2	0	0	1
TOTAL	21	11	16	3	3	54

Ces quelques données statistiques mettent en évidence que les $\frac{3}{4}$ des groupes programmés par les associations du collectif relèvent du champ des musiques amplifiées⁶.

- Les caractéristiques de l'action collective associative

La première caractéristique de leur travail est **la réactivité dont les associations peuvent faire preuve** pour la mise en place d'une programmation événementielle. En effet, les programmations ne sont jamais pensées un an à l'avance, mais se construisent au gré des opportunités à la venue de tel ou tel artiste sur un territoire.

Mais si ces associations sont réactives, **leur action reste globalement aléatoire**. Elles n'ont pas toujours le même volume d'activité d'une année sur l'autre. C'est le cas de l'association Zic Mac en veille depuis un an alors qu'elle avait programmé respectivement 39 et 21 groupes en 2000-2001 et 2001-2002 ou de M'Acadam qui n'a pas mis en place de programmation sur 2002-2003. Cette variabilité est liée entre autre à l'essoufflement des personnes « leaders » au sein des structures ou de sa difficulté à mobiliser des bénévoles. Derrière ce constat, émerge une difficulté plus globale, celle de pouvoir penser leur action à moyen voire long terme.

Malgré un socle culturel commun, les associations prises indépendamment les unes des autres sont sur des degrés d'organisation et des perspectives de développement hétérogènes. Il n'y a **pas d'homogénéité** en terme de compétences présentes à l'organisation de concerts, de ressources humaines bénévoles, de gestion administrative (absence pour la plupart de comptes de résultats, de bilans d'activités rendant encore plus difficile les partenariats avec les collectivités territoriales). Seul le collectif par le biais de ses membres actifs permet d'aller dans le sens d'une plus grande cohérence par le biais des réunions du bureau.

⁶- Cf. note de bas de page 1, p.2.

- Le positionnement associatif par rapport au projet de coordination :

Le travail engagé par le collectif s'est surtout concentré sur la production du festival, l'édition 2003 ayant nécessité un an et demi de travail pour les bénévoles. La deuxième mission du collectif concernant la coordination des actions associatives, elle, commence à faire l'objet de discussions. Le noyau dur du collectif parle de faire une date avec chaque association dès la saison 2003-2004, **les bénévoles n'ont pas validé les objectifs, les moyens nécessaires à leur mise en œuvre.**

Même si des pistes émergent à travers notamment la mise en commun des moyens autour de dates communes (communication commune, mutualisation des coûts techniques pour réduire les charges,...), les associations n'ont pas une opinion commune et tranchée sur cet axe de développement. Ces éléments soulignent la **nécessité d'une réflexion en interne pour envisager le développement du projet et de la structure à moyen voire long terme.**

• Les forces et faiblesses du collectif les Z'éclectiques

- Ses forces :

- Son projet artistique fondé sur la valorisation des musiques amplifiées.
- Son projet artistique est fédérateur et répond à la forte demande d'un public spécialisé (15-35 ans)
- Le festival se structure : beaucoup de chemin a été parcouru en deux ans. L'édition du festival reposait sur une seule personne et n'avait pas de structure autonome. Aujourd'hui, une structure juridique a vu le jour (bureau, conseil d'administration), elle dispose d'une licence d'entrepreneur de spectacles, des réunions régulières du conseil d'administration permettent de faire le point sur l'avancée des projets, une équipe s'est constituée, les principaux partenaires institutionnels connaissent l'existence du projet.
- Le regroupement des associations au sein d'un collectif se présente comme un outil structurant au niveau du territoire notamment pour l'animation du réseau. Il permet d'ores et déjà de mieux coordonner les dates de spectacles de chaque association et offre un potentiel intéressant en terme de capacité d'action (ex : soirées concerts à l'année) et en terme de moyens humains.
- L'association collectif les Z'éclectiques fait preuve d'une compétence à l'organisation de concerts : connaissance des réglementations liées au spectacle vivant, à l'accueil du public, à la communication liée à une manifestation, à l'adéquation programmation/public (notamment dans les musiques amplifiées), à l'administration (contrat, fiches paie, déclarations,...).
- L'enracinement de son action sur un territoire : les associations qui le constituent se reconnaissent dans leur appartenance au territoire des Mauges.

- Ses faiblesses :

- Par rapport au festival, la ligne artistique nécessite d'être encore affinée (définition de l'émergence / justification de la présence de 35 groupes sur deux jours / la place des arts de la rue).
- Hormis le festival, l'évolution des missions du collectif n'a pas encore fait l'objet d'un travail concerté avec les bénévoles des associations le composant (objectifs artistiques et culturels, actions, fonctionnement nécessaire)

- L'organisation d'évènements (festivals et soirées concerts) n'est pas facilitée de par : l'absence de lieu de réunion, la disponibilité du programmateur et l'absence de financement pour qu'il puisse se déplacer sur les spectacles, l'absence de référent professionnel pour l'animation des bénévoles et le développement à la marge des collectivités locales (commune d'accueil, absence d'un partenaire public central).
- A l'exception de l'association collectif les Z'éclectiques et de Tzuika, les associations membres sont peu structurées du point de vue de l'administration de leur structure (pas de bilan d'activités ni de comptes de résultats) et ne sont pas toutes au même degré de compétence en terme d'organisation de soirée tant d'un point artistique que technique. De plus, les caractéristiques propres aux associations (caractère irrégulier de leur action, difficulté à poser un projet dans la durée) en font des partenaires difficilement mobilisables du point de vue des collectivités locales qui préfèrent, elles, inscrire leur action dans la durée.
- L'équipe en charge de la production est en cours de professionnalisation (programmation, régie générale, administration) et n'a pas de « chef » pour prendre les décisions face à situation non tranchée.
- Concentrant son énergie à l'échelon du Pays, le collectif reste encore trop à la marge des réseaux d'acteurs dans le département et la région.

1.3- L'action musiques actuelles hors collectif

A l'instar des associations du collectif, les structures privées, marchandes ou non, se mobilisent aussi autour de l'organisation de manifestations. Il ne s'agit pas ici d'analyser leur action afin d'envisager des perspectives de développement mais de faire état de leur présence à titre informatif.

• Les actions autour de la diffusion de spectacles :

- Les acteurs :
 - 5 Associations culturelles indépendantes :
 - Speed Jair et Boostafond : association chemilléroise, membre de la fédération Globul'Activ organisant de manière ponctuelle et irrégulière des soirées concerts.
 - Bath : L'association basée Salle et Chapelle Aubry organise de manière occasionnelle des petites soirées à thème. Si elle ne fait pas partie du collectif les Z'éclectiques, elle a cependant participé activement à l'édition 2003 du festival en ayant la charge du nettoyage du site par l'intermédiaire d'un tri sélectif. Elle est par ailleurs membre du collectif Globul'Activ.
 - Globul'Activ : fédération d'associations chemilleroises (M'Acadam, Speed Jair et Boostafond, Rékuperkut et Bath qui produit le festival du « Champ des Arts » à St-Lézin (3 éditions / pas d'édition en 2003)
 - Westribe : association oeuvrant à la promotion de soirées électroniques (Dj's) basée à St-Macaire en Mauges, mais surtout active en Loire Atlantique.
 - Rurall'Style : association culturelle basée à Drain et qui organise le festival "Rurall'Style" (2 éditions en 2001 et 2002 / pas d'édition en 2003)
 - Association les Orientales : festival de musiques traditionnelles du monde « rares » se déroulant à St-Florent le Vieil

- 2 associations loisirs :
 - Foyer de jeunes les Tulmits : basé à Landemont, le foyer de jeunes organisait pour sa troisième édition en 2003 le festival « Les Charettes Buccoliques ».
 - Association fête et loisirs de Montjean/Loire : organise chaque année en août le festival « De Fibres en musique ».

- 2 structures privées marchandes :
 - Bar Le Nez de Cochon : organise régulièrement des cafés-concerts à St-Georges des Gardes
 - Bar Le Repère des Bons Vivants : organise ou accueille des soirées-concerts à tendance punk ou métal à Montigné/Moine

- Les lieux utilisés par les structures hors collectif :
 - Montigné/Moine : Bar le Repère des Bons vivants
 - St-Georges des Gardes : Bar le Nez de Cochon
 - Salle et Chapelle Aubry : Salle des Minières (Bath)
 - St-Florent le Vieil : L'Abbatiale et le Chapiteau (Association les Orientales)
 - Espace en plein air :
 - St-Lézin (Globul'Activ)
 - Drain (Rural'Style)
 - Landemont (Foyer des jeunes)
 - Montjean/Loire (Association fête et loisirs)

• Les actions autour de la formation

Les écoles de musique des Mauges reçoivent un **public souvent âgé de 5 à 14-15 ans**, bénéficiant d'un environnement familial encourageant cette pratique. Elles proposent aux élèves de pratiquer les répertoires classiques, jazz, musiques traditionnelles, rock (reprises de standards des années 70 et 80) sur la base de partitions arrangées dans le cadre des orchestres d'harmonie des écoles ou dans le cadre des cours particuliers.

Quelques initiatives pilotées par des professeurs motivés proposent des approches pédagogiques différentes autour des musiques traditionnelles notamment. Ces petits ensembles regroupent des élèves motivés qui s'imprègnent de ces cultures et découvrent la pratique de l'improvisation (école de Centres Mauges et Champtoceaux notamment). Une école, Chemillé, entreprend le développement d'un studio informatique pour sensibiliser leurs élèves aux pratiques de la musique assistée par ordinateur (formation des enseignants volontaires et achat de matériel).

Des petits groupes de musique peuvent se constituer à l'initiative de professeurs pour reprendre certains standards dans le cadre des auditions mais l'objectif pédagogique est plutôt de pratiquer la musique en groupe sur partition que d'amener ces élèves à composer leur propre musique selon leurs propres références musicales. En effet, le développement de ces groupes de musiques actuelles se fait en dehors de l'école, certains élèves plus âgées (collégiens/lycéens, encore élèves/anciens élèves) les constituent avec d'autres jeunes autodidactes. Leur pratique s'oriente alors plutôt sur la composition que sur la interprétation d'un répertoire existant et revendiquent une autonomie de leur pratique.

Par conséquent, le développement de **la formation dans le domaine des musiques actuelles repose actuellement sur des initiatives individuelles** et pose plusieurs questions quant à :

- A la capacité des écoles à accueillir ce type de pratiques artistiques en terme d'équipement (insonorisation, acoustique), notamment lorsque celles-ci sont amplifiées.
- A l'hétérogénéité des attentes dans le domaine et donc à cerner différents publics
- Aux contenus et à la relation pédagogique à envisager (profil de l'intervenant, relation pédagogique)
- Aux outils novateurs à mettre en œuvre : accompagnement de groupes, ateliers, stages, cours individuel

• Les acteurs de la répétition

Trois lieux de répétition ont pu être identifiés dans les Mauges. Il s'agit de :

- Chemillé : ce local, nouvellement créé en juin 2003 accueille notamment les groupes en lien avec le collectif Globul'Activ. Sa gestion est municipale. Malgré l'absence de permanence, M'Acadam assure la médiation (pas de formalisation autour d'une convention liant l'association à la commune).
- St-Macaire en Mauges : deux locaux de répétition existe au complexe sportif. Après avoir été géré par Zic Mac, le gestion est revenue à la commune suite à des dégradations et des vols. Cet exemple souligne la difficulté à faire gérer ce type d'équipement en l'absence de permanence.
- Jallais, Beaupréau, Champtoceaux : ces trois écoles accueillent non officiellement sous la forme d'un prêt de salle des groupes constitués le plus souvent d'anciens élèves.

Ce type d'équipement est réglementé et doit répondre à des normes acoustique et d'isolation phonique. L'expérience montre que l'absence de permanence multiplie les risques de dégradations ou de vols (école de musique de Champtoceaux, locaux de répétition de St-Macaire en mauges).

2- LA POLITIQUE CULTURELLE DU PAYS DES MAUGES

2.1- Les outils de la mise en œuvre des politiques du pays des Mauges

• Le syndicat mixte : l'organe politique

Le syndicat mixte des Mauges (structure intercommunale de droit public soumise au code des collectivités territoriales) définit et coordonne, en concertation avec les communautés de communes, les politiques de développement du Pays. Cinq associations travaillent à leur mise en œuvre :

- Comité d'expansion des Mauges : économie, emploi, social, sport, observatoire
- Comité Régional de développement agricole et rural des Mauges
- Association de l'habitat des Mauges
- Mission bocage
- Carrefour des Mauges : culture, tourisme, environnement.

• Le Carrefour des Mauges : la structure de développement culturel

Dans le cadre de sa mission de développement culturel, l'association du Carrefour des Mauges a mis en place cinq commissions, composées d'élus, de partenaires socioprofessionnels et associatifs, définissent cinq axes prioritaires de développement :

- Musées : sites muséographiques
- Histoire locale
- Lecture publique
- Spectacle vivant⁷ : Scènes de Pays
- Musiques actuelles (en réflexion)

• Le projet « Scènes de Pays » : un outil pour le développement du spectacle vivant

Créée en 1993, Scènes de Pays est une commission regroupant les organisateurs locaux et le syndicat mixte des Mauges via le Carrefour des Mauges. Son action s'est construite d'abord autour de l'éducation du jeune public pour s'élargir ensuite au tout public. A partir de 1999, le Carrefour des Mauges a fait **le choix d'un système coopératif**. Cette orientation a abouti à la création d'une charte définissant les rôles et interventions de chacun.⁸

Deux groupes de travail la constituent à savoir un groupe « Scolaires » et un autre « Tout Public ». Les partenaires participant à l'action Scènes de Pays sont multiples. Outre les communautés de communes et communes associées, les associations locales, les centres sociaux et offices du tourisme sont partie prenante à l'organisation de concerts. La chargée de mission Scènes de Pays a un rôle de coordination et de suivi artistique qui consiste en :

- l'animation de la réflexion sur le choix des spectacles
- la mise en réseau avec les partenaires régionaux

⁷- Cette mission a fait l'objet d'un audit en 1996 qui est venu compléter le travail de sensibilisation engagé en direction du jeune public depuis 1993.

⁸- Annexe 2.

- la validation et l'harmonisation de la programmation (choix, dates, salles, horaires, salles, contrats,...)
- la coordination des actions de communication
- l'organisation et le suivi de l'accueil des spectacles
- la mise en place de résidence de création

Les partenariats financiers de Scènes de Pays pour la saison 2001-2002 : 292506,76 €

- Entrées : 51 %
- Subventions : 31 % (C.R : 63 % / C.G : 31% / DRAC : 6%)
- Co-producteurs : 14 %
- Sponsoring : 4 %

2.2- Le projet artistique et culturel de Scènes de Pays

• Les finalités :

- Proposer une offre de spectacles de qualité à travers l'ensemble du territoire dans les domaines de la danse, le théâtre et la musique avec une couleur propre à chaque saison
- Sensibiliser l'ensemble de la population au spectacle vivant et en particulier les jeunes (en liant « Jeune » et « Tout public »)
- Favoriser l'accès à l'univers de la création artistique
- Croiser le spectacle vivant avec d'autres domaines de la vie culturelle du Pays (lecture publique, cinéma, patrimoine)

• Moyens mis en œuvre :

- La programmation de Scènes de Pays :

Scènes de Pays développe un projet pluridisciplinaire permettant aux publics scolaires et tout public d'assister à des spectacles mêlant danse, musiques, humour, théâtre, conte et poésie :

Programmation globale de scènes de Pays (intégrant les premières parties) :

	Scolaires			Tout public		
	Nb d'artistes programmés	Nb de représentations	Nb de spectateurs	Nb d'artistes programmés	Nb de représentations	Nb de spectateurs
Saison 2000-01	8	60	10227	31	27	9073
Saison 2001-02	10	45	11907	31	31	10871

Répartition des artistes par discipline artistique (intégrant les premières parties) :

	Scolaires				Tout public					
	Musiques	Théâtre	Danse	Conte	Musiques	Théâtre	Humour	Danse	Conte	Poésie
Saison 2000-01	4	3	0	1	21	6	1	1	1	1
Saison 2001-02	1	5	3	1	17	9	0	3	2	0

La baisse des chiffres concernant le nombre de spectacles et d'artistes accueillis au cours des deux saisons s'explique par deux raisons :

- plus de spectacles ont été joués par les mêmes artistes à travers les actions de résidences
- l'évolution du nombre de premières parties

- La délocalisation des spectacles :

- Localisation des représentations tout public par canton dans le cadre de la saison de Scènes de Pays :

	Beaupréau et Centre Mauges	Val de Moine	Sèvre et Moine	Chemillé	Montrevault	St-Florent- le-Vieil	Champtoceaux	Ext
Saison 2000-01	12	1	2	4	1	1	4	2
Saison 2001-02	16	1	2	2	1	4	3	2

- Public touché :

La programmation mise en place par Scènes de Pays a rassemblé respectivement **19290 et 22778 spectateurs scolaires et tout public** au cours des saisons 2000-2001 et 2001-2002. Environ **53 %** sont **scolaires**, les **47 %** restant étant constituées d'un **public à dominante familiale**.

La musique joue un rôle prédominant dans la programmation de Scènes de Pays puisque très mobilisateur en terme de public. En 2001-2002, plus de 60% du public assiste à une programmation chanson, musiques du monde et jazz.

Signe du travail mené autour du développement de spectacles vivant depuis plusieurs années sur le territoire, l'explosion des abonnements. Ils ont connu une augmentation de 162 % en passant de 520 en 2000-2001 à 1362 en 2001-2002. Ce travail de fidélisation du public se retrouve de la même manière au niveau des abonnements par canton. Mais le plus remarquable reste sans doute les abonnements du public extérieur au territoire avec une multiplication par trois pour les Choletais et trois et demi pour le public extérieur aux Mauges-Choletaises.

- Les résidences de création :

L'action menée par Scènes de Pays à travers la diffusion du spectacle est renforcée par un travail de sensibilisation plus approfondi autour d'actions ponctuelles mais régulières de résidences d'artistes⁹.

- Saison 2000-2001 : deux résidences musiques actuelles
 - Médalgio (jazz) : 9 journées de formation en partenariat avec Trempolino / 1 journée de filage
 - Ifa Odara (chanson)

⁹- Les résidences d'artistes sont entendues comme l'action globale menée autour de la présence prolongée d'un artiste sur le territoire (spectacles, action de sensibilisation scolaire, travail de création avec des amateurs,...).

- Saison 2001-2002 : une résidence Chorégraphique

- Anne Marie Porras (danse contemporaine)

• Les musiques actuelles et Scènes de Pays

- La programmation musiques actuelles de Scènes de Pays :

- Nombre d'artistes et spectacles programmés relevant des musiques actuelles (scolaires et tout public)¹⁰ :

	Nb de groupes programmés	Nb de représentations
Saison 2000-01	18	28
Saison 2001-02	16	21

- Nombre de représentations par esthétique :

	Jeune Public	Chanson	Musiques traditionnelles	Musiques amplifiées	Musiques du monde	Jazz	Total Public	
							Scolaires	Tout public
Saison 2000-01	8	11	1	1	4	3	4155	5443
Saison 2001-02	7	8	2	1	2	1	3471	6484

D'un point de vue esthétique, les musiques actuelles sont présentes d'abord à travers **la chanson et dans une moindre mesure au niveau du jazz, des musiques du monde et traditionnelles.**

- Répartition par niveau des artistes :

	Débutants	Confirmés	Professionnels	TOTAL
Saison 2000-01	1	5	12	18
Saison 2001-02	0	5	10	16

- Les espaces utilisés pour le spectacles musiques actuelles :

- Localisation des représentations musiques actuelles par canton dans le cadre de la saison de Scènes de Pays (jeune et tout public) :

	Beaupréau u Centre Mauges	Val de Moine	Sèvre et Moine	Chemillé	Montrevault	St-Florent- le-Vieil	Champtoceaux	Ext
Saison 2000-01	16	0	0	4	2	1	2	3
Saison 2001-02	15	0	0	1	0	3	0	2

- Lieux utilisés pour les spectacles musiques actuelles par Scènes de Pays lors des saisons 2000-2001 et 2001-2002 (Cf. Carte N°1) :

- Beaupréau : La Loge
- Chapelle Rousselin : Salle des fêtes
- Chemillé : Eglise et Chapiteau
- Drain : Salle des fêtes

¹⁰ - Ce chiffre intègre les artistes programmés en première partie de la tête d'affiche.

- Le Fuilet : Salle du syndicat d'initiative
- Montjean/Loire : Centre culturel
- St-Christophe du Bois : Foyer des sports
- St-Laurent de la Plaine : Le Moulin Rochard
- Torfou : Site de la Pierre Tournisse
- Varades (44) : Espace Alexandre Gautier
- Villedieu la Blouère : Les Chevaliers de Malte

Sur les douze lieux utilisés pour des spectacles musiques actuelles, neuf l'ont été en 2000-2001 contre six en 2001-2002. Outre leur caractère polyvalent (non dédié au spectacle vivant), une de leur caractéristique est **d'accueillir des spectacles pour un public assis**. Les 3/4 de ces spectacles ont eu lieu à la Loge. La programmation « musiques actuelles » mise en place par Scènes de Pays touche un public à la fois scolaire et familial ayant rassemblé entre **9000 et 9500 spectateurs** au cours des saisons 2000-2001 et 2001-2002.

- Les musiques actuelles vues par les acteurs du Pays des Mauges :
 - Positionnement de Scènes de pays par rapport à la dynamique associative :
 - Attentes de coordination territoriale : dates / spectacles programmés
 - Attente d'une structure ressource référente
 - Attente d'une complémentarité par rapport au projet artistique : amplifiées, groupes locaux émergeants
 - Attente d'une complémentarité par rapport au projet culturel : accueil du public (assis/debout), caractéristiques des public (public familial/public jeune (15-35 ans).
 - Le point de vue des élus de la commission culture du pays :
 - Une jeunesse qui inquiète face à l'ampleur du projet les Z'éclectiques (taille du budget, accès au site, consommation de bières et substances illicites, bruit). Malgré cela, les communautés de communes ont toutes participé financièrement à l'édition 2003.
 - L'accompagnement des pratiques musicales actuelles dans les écoles de musique semble constituer un intérêt important pour les élus
 - Les élus ont rappelé leur attachement à la logique de pays dans le sens d'une structure au service des territoires intercommunaux.

• Synthèse des missions accomplies et non accomplies par le Carrefour des Mauges :

- Missions accomplies :
 - Au niveau artistique :
 - Par l'intermédiaire de Scènes de Pays, le Carrefour des Mauges a pu mettre en œuvre une politique de diffusion du spectacle vivant cohérente
 - Le projet artistique s'inscrit dans la pluridisciplinarité : théâtre, musique, conte, danse, humour, poésie
 - La musique y joue un rôle prépondérant notamment à travers la chanson, les musiques du monde et dans une moindre mesure, les musiques traditionnelles et le jazz.

- Les spectacles proposés par Scènes de Pays sont joués dans leur très grande majorité par des artistes professionnels ou ayant déjà un parcours artistique et culturel significatif.
- Au niveau culturel :
 - L'action culturelle de Scènes de Pays touche un public quantitativement important et qualitativement cohérent par rapport aux finalités de son projet : public jeune par le biais des scolaires et familial par le biais du tout public
 - Cette politique de diffusion a permis de mettre en réseau des acteurs du spectacle vivant sur l'ensemble du territoire
 - Les salles utilisées accueillent un public assis
- Missions non accomplies :
 - Au niveau artistique :
 - Les projets artistiques liés aux musiques amplifiées ne sont pas présents dans la programmation de Scènes de Pays
 - La diffusion de groupes locaux débutants y est absente
 - Au niveau culturel :
 - Les attentes d'un public jeune âgé entre 15 et 35 ans sont peu prises en compte
 - Scènes de Pays ne propose pas de lieux où le public est debout
 - Scènes de Pays n'a pas développé la mise en réseau des acteurs musiques amplifiées sur les Mauges

3- QUEL DEVELOPPEMENT POUR LES MUSIQUES ACTUELLES DANS LES MAUGES ?

3.1- Synthèse

• Au niveau des thématiques liées au secteur :

- L'information : Il n'existe pas à proprement parler d'activité autour de l'information des musiques actuelles (ex : diffusion d'une lettre d'information musicale locale, listing de contacts : programmeurs, formations,...). La création du collectif permet cependant de faire déjà le point sur les dates entre chaque association
- La répétition : Les conditions de pratiques des musiciens dans les Mauges sont précaires de par le caractère peu ou pas adapté des lieux existants. La question des besoins réels de ce type d'équipement sur un territoire à dominante rurale reste posée...
- La formation : Les écoles de musique se positionnent à travers des ateliers de pratiques amateurs autour des musiques du monde et des musiques traditionnelles en direction d'un public déjà acquis.
- La diffusion : Ce secteur est sans conteste celui qui mobilise le plus les acteurs des Mauges et sur lequel s'appuie la dynamique musiques actuelles et amplifiées identifiée au préalable.

• Les enjeux sous jacents pour le Pays et le collectif les Z'éclectiques

Quatre niveaux d'enjeux ont pu être identifiés à travers l'analyse.

- Artistique :
 - Les musiques amplifiées, en tant que pratiques artistiques, s'inscrivent dans la modernité et sont liées à : la place du son dans le processus de création, aux nouvelles technologies, au métissage, à leur connexion avec les arts de la rue.
 - Le projet artistique du collectif, construit autour des notions de musiques amplifiées (esthétiques associées), d'émergence (niveaux de pratiques, rayonnement géographique) et d'indépendance, s'il nécessite d'être encore affiné, se pose de fait en complémentarité du projet pluridisciplinaire du Carrefour des Mauges via Scènes de Pays.
- La jeunesse :
 - Le public mobilisé par le collectif et ses associations membres souligne la forte demande des jeunes dans domaine de la diffusion de spectacles amplifiés (9000 spectateurs soit autant que le public touché par Scènes de Pays dans le cadre de sa programmation musicale). Leur action peut constituer un outil intéressant pour la conquête de nouveaux publics.
 - Les jeunes développent des pratiques culturelles qui leur sont propres. Ce public assiste à des concerts debout, mais il ne vient pas uniquement écouter de la musique, il vient aussi passer une soirée (présence de trois ou quatre groupes par soirée) où les spectacles professionnels côtoient les spectacles de musiciens confirmés voire débutants.
 - Le collectif d'associations constitue un révélateur du dynamisme des jeunes maugeois. Malgré sa richesse, il est aussi fragile (fragilité de l'action strictement bénévole des associations)

- Les partenariats :

- L'indépendance associative : le secteur des musiques amplifiées s'est construit dans une logique contre culturelle. Celle-ci constitue un moteur non négligeable dans l'énergie qui anime les individus et leur association. Le rapprochement à l'œuvre avec les partenaires institutionnels ne va donc pas de soi. Il implique de pouvoir se doter d'un vocabulaire commun et de mieux se familiariser avec les outils utilisés par les collectivités pour accompagner des projets (ex : faire une demande de subvention implique de pouvoir présenter des comptes de résultats, un bilan d'activité et de pouvoir expliquer à l'écrit et à l'oral son projet artistique et culturel).
- Par rapport aux relations entre le collectif et les associations, deux questions se posent ici. La première concerne la capacité du collectif à intégrer au sein de son projet artistique et culturel l'identité des associations membres. La seconde relève de la définition du projet global en concertation avec les bénévoles (objectifs, actions, fonctionnement).

- Le territoire :

- La délocalisation des spectacles constitue un enjeu fort pour envisager un développement harmonieux du territoire.
- Le collectif est à même d'être un outil structurant pour le développement du réseau des acteurs des musiques amplifiées dans les Mauges à condition que soit envisagé sa professionnalisation.
- Plus globalement, les pratiques musicales amplifiées, souvent associées à la jeunesse, proposent une image moderne et dynamique. Elles sont ainsi à même de participer au renforcement de l'attractivité du territoire notamment pour faire face à l'exode de cette population vers des zones plus attractives et constituerait un exemple original dans la région des Pays de Loire où il n'y existe pas à notre connaissance d'exemple de politiques musicales actuelles à l'échelon d'un Pays.

• **Attentes des différents acteurs par rapport au collectif :**

Au regard des remarques faites par les différents interlocuteurs (élus, présidents des associations, techniciens), on attend de l'association Collectif les Z'éclectiques qu'elle soit :

- un outil à l'accompagnement des associations du Pays : info, administration, conseil à l'organisation, mise à disposition de matériel
- un outil de médiation : en direction des collectivités (financements, partenariats)
- un outil de coordination (rôle d'animation et de régulation) : logique territoriale ? artistique ? informative ?
- un outil de production : organisation de manifestations avec les associations, organisation autonome, co-production

3.2- Vers des propositions d'organisation possibles

Au regard du diagnostic réalisé, **le développement d'une politique autour de la diffusion des musiques amplifiées sur le Pays des Mauges** semble le plus pertinent.

L'analyse des logiques des acteurs (Carrefour des Mauges et collectif les Z'éclectiques) nous permet de définir un ensemble d'objectifs identifiés mais non exhaustifs pouvant aider à mettre en œuvre une politique de diffusion des musiques amplifiées sur le territoire :

- Soutenir la création et les groupes émergents
- Proposer des concerts musiques amplifiées dans les Mauges en assurant leur présence continue sur l'ensemble du territoire
- Structurer le réseau des acteurs des musiques amplifiées sur les Mauges pour développer la cohérence territoriale de l'offre artistique globale
- Conquérir de nouveaux publics et élargir l'offre culturelle au niveau du Pays
- ...

Mais avant même d'envisager ce type de réflexion, **deux conditions doivent être réunies**. La première est que le **collectif et ses associations membres soient demandeurs et prêts à travailler avec le Pays**, la seconde est que ce **même Pays soit intéressé par le développement d'une politique de diffusion des musiques amplifiées**.

A partir de là et seulement à partir de là, il sera possible d'envisager la mise en œuvre d'une politique de développement des musiques amplifiées sur le Pays. L'ADDM 49 propose dans le cadre de cet audit trois hypothèses à cet effet. Elles ne sont sans doute pas exhaustives et doivent être appréhendées par les acteurs comme des pistes de travail.

• HYPOTHESE 1 : Le Carrefour des Mauges via Scènes de Pays intègre la diffusion des musiques amplifiées dans son projet artistique et culturel

- Pour le Carrefour des Mauges et les collectivités locales :
 - Avantages :
 - Scènes de Pays a le contrôle des opérations lui assurant la cohérence territoriale
 - Avec Scènes de Pays, les collectivités disposent d'un outil de mise en œuvre qui existe déjà avec ses missions et son fonctionnement.
 - Inconvénients :
 - Scènes de Pays méconnaît les groupes, les publics et ses attentes
 - Scènes de Pays se substitue à une dynamique déjà à l'œuvre
 - Scènes de Pays aura des difficultés à mobiliser le réseau associatif de par le fonctionnement de ce même réseau (discontinuité de l'action des associations / méthode de travail : souple, réactivité)
 - Cette hypothèse risque de développer une logique concurrentielle entre Scènes de Pays et le collectif les Z'éclectiques

- Pour les associations (y compris le collectif) :
 - Avantages :
 - C'est une reconnaissance directe du travail qu'elles mènent
 - C'est un partenariat susceptible de limiter les risques financiers
 - Inconvénients :
 - Beaucoup moins d'autonomie pour des associations qui se revendiquent indépendantes
 - La nécessité de rentrer dans une logique plus formalisée avec le fonctionnement de Scènes de Pays
- Pour le collectif :
 - Avantages :
 - Il n'a pas à assurer le travail de coordination et de médiation entre les associations et les institutions
 - Son action se limite à la production du festival
 - Inconvénients :
 - L'action de Scènes de Pays fait doublon avec le projet du collectif
 - Son action se limite à la production du festival
- Les outils possibles :
 - Le groupe de travail Scènes de Pays et sa charte de fonctionnement
 - Les conventions signées avec le Conseil général, le Conseil régional et les fonds européens (FEDER)
 - Renforcement des moyens attribués au fonctionnement de Scènes de Pays
 - ...

• HYPOTHESE 2 : Le Carrefour des Mauges accompagne financièrement des projets musiques amplifiés portés par des acteurs locaux (associations, collectivités)

- Pour le Carrefour des Mauges et les collectivités locales :
 - Avantages :
 - Scènes de Pays a le contrôle des opérations et assure la cohérence territoriale
 - Cet outil permet de prendre en compte des projets de structures extérieures au collectif et notamment les festivals d'été
 - Cet outil peut permettre d'accompagner la structuration des projets (les demandes de subventions impliquent que les porteurs de projets soient en capacité à expliquer leur projet artistique et culturel) ce qui au regard du secteur en général et du diagnostic en particulier ne va pas de soi

- Inconvénients :

- Le Carrefour des Mauges devra gérer de l'hétérogénéité (structuration des associations, des projets)
- Ce choix est dépendant de l'existence même de porteurs de projets sur le territoire ce qui peut constituer une limite à la présence continue des musiques amplifiées sur le territoire
- Le fonctionnement du Carrefour des Mauges et les critères de financement des projets de Pays (ex : nécessité d'une participation financière des communautés de communes) peuvent constituer un frein pour des projets d'abord locaux
- Le Carrefour des Mauges a une image de « financeur »

- Pour les associations :

- Avantages :

- C'est une reconnaissance directe du travail qu'elles mènent
- Ce type d'aide est ouvert à l'ensemble des porteurs de projets autour des musiques amplifiées
- C'est un partenariat susceptible de limiter les risques financiers

- Inconvénients :

- La nécessité de rentrer dans une logique administrative (demande de subventions)

- Outils possibles :

- Enveloppe globale d'aides aux projets de diffusion musiques amplifiées
- Définition d'une charte précisant les critères de recevabilité
- ...

• HYPOTHESE 3 : Le Carrefour des Mauges délègue au collectif les Z'éclectiques la mise en œuvre d'une programmation musiques amplifiées sur le territoire

Les deux options présentées ci-dessous peuvent être envisagées de manière autonome ou complémentaire.

Option 1 : Une programmation à l'année autour de la création d'un lieu de concerts adapté + Un festival biennal

- Pour le Carrefour des Mauges et les collectivités locales :

- Avantages :

- C'est un outil structurant à même d'envisager la mise en place d'une politique plus globale pour le développement de ce secteur (diffusion, répétition, accompagnement de projets par : l'information, le conseil et la formation)
- Un lieu assurerait une présence continue de concerts musiques actuelles et constituerait un outil pour aller à la rencontre de nouveaux publics

- Il assurerait la présence d'une équipe professionnelle
- Il serait à même de proposer une programmation non limitative aux musiques actuelles
- C'est un outil vitrine fort pour le territoire
 - Inconvénients :
 - La logique du lieu unique va à l'encontre de la logique du Pays basée sur la délocalisation des spectacles sur l'ensemble du territoire
 - Cette option implique, comme toute création d'équipement culturel du temps et un coût financier très important (en équipement et en fonctionnement)
 - Des outils existent déjà dans la région à 60-80 km de distance (La Roche/Yon, Nantes, Angers), d'autres sont en projet comme c'est le cas à Chemillé avec le théâtre Foirail. Ceci pose la question de sa pertinence s'il est dédié uniquement aux musiques actuelles
 - Le projet est à construire
 - C'est un projet qui verra le jour à long terme (3-5 ans) et qui ne répondra pas aux attentes actuelles des acteurs
- Pour le collectif :
 - Avantages :
 - Le collectif et les associations disposent d'un outil adapté aux musiques amplifiées pour mettre en œuvre leur projet de diffusion
 - Un lieu assurerait une présence continue de concerts musiques amplifiées
 - Inconvénients :
 - Toute l'activité musicale risque d'être concentrée sur un seul lieu
 - Les bénévoles risquent de ne pas se retrouver dans le projet
 - Les outils possibles pour les acteurs :
 - Il existe des dispositifs au niveau de l'Etat avec les Scènes Musiques Actuelles (SMAC) et avec la Région des Pays de Loire
 - Le développement d'un partenariat fort avec le Conseil général de Maine et Loire et le Conseil régional des Pays de Loire pour la production du festival

Option 2 : Une programmation à l'année délocalisée sur le Pays + Un festival biennal

- Pour le Carrefour des Mauges et les collectivités locales :
 - Avantages :
 - Le collectif propose un projet artistique et culturel clé en main et cohérent
 - Le Pays répond par le biais du collectif à la demande de nouveaux publics
 - Cette logique de délocalisation va dans le sens de celle initiée par le Pays
 - Le Collectif est un interlocuteur unique qui assure la coordination des actions avec les associations et la médiation avec le Carrefour des Mauges via Scènes de Pays
 - Il assurerait une présence continue de concerts musiques amplifiées et constituerait un outil pour aller à la rencontre de nouveaux publics
 - Le collectif de par sa proximité et son fonctionnement est en capacité à mobiliser un réseau

- C'est un outil vitrine fort pour le territoire
 - Inconvénients :
- Cet outil aura un coût tant pour l'animation que pour la production de spectacles
- Pour le collectif :
 - Avantages :
 - C'est en partie un projet déjà en cours
 - Le collectif et indirectement les associations disposent d'un partenariat fort pour assurer par son biais la présence continue des musiques amplifiées sur le territoire
 - Inconvénients :
 - Les lieux utilisés pour l'organisation de soirées ne sont pas équipés
- Les outils possibles pour les acteurs :
 - Utilisation du dispositif d'aide aux salles polyvalentes pour la réhabilitation des ces lieux
 - Conventonnement avec le Pays autour de la mise en œuvre d'un projet artistique et culturel autour de deux missions : la production de spectacles et la coordination du réseau de Pays
 - Le développement d'un partenariat fort avec le Conseil général de Maine et Loire pour la production du festival

CONCLUSION :

Pour un accompagnement à la professionnalisation du projet du collectif

Cet audit constitue une première étape d'une réflexion sur l'éventuelle mise en oeuvre d'une politique de diffusion des musiques amplifiées.

La seconde étape appartient à la fois au collectif les Z'électiques et au Pays. En effet, le collectif devra s'organiser en interne pour affiner, de manière concertée, son projet, son mode de fonctionnement et définir les modes de collaboration qu'il juge possible avec le Pays. L'ADDM 49 propose pour cela de l'accompagner dans sa démarche de réflexion. Quant au Pays, il devra échanger de l'intérêt ou non d'un développement des musiques amplifiées sur le territoire. Une fois leur position définie, ils pourront alors s'engager dans la construction d'un projet concerté.

Pour l'ADDM 49, l'hypothèse envisageant la mise en place d'une programmation à l'année sur différents lieux du territoire associée à un festival biennal semble la plus appropriée. Dans cette logique, la professionnalisation constituera, une étape incontournable pour la mise en oeuvre d'une politique de diffusion des musiques amplifiées cohérente et pérenne sur le Pays des Mauges et ce, dans une double logique : l'animation du réseau associatif existant et la mise en place d'une programmation de saison.